

Association Citoyenne des Usagers du SIDEL

Monsieur Xavier Ballenghien
Pdt de la Communauté de communes
de la Lomagne gersoise
8 avenue Pierre de Coubertin
32500 FLEURANCE

Tournecoupe, le 25 avril 2025

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Président,

Nous venons de créer l'Association Citoyenne des Usagers du SIDEL (parution au JO du 15 avril). Notre association rassemble déjà des habitants de Saint-Clar, Fleurance, Plieux, Gaudonville, Bives, etc, et chaque jour, de nouveaux membres nous rejoignent.

En effet et comme vous le savez, le SIDEL met en place, cette année, un nouveau dispositif de collecte des déchets. Nous sommes tous en plein accord avec l'objectif affiché de ce projet : réduire le volume d'ordures ménagères non recyclables. Mais, depuis le début, l'été dernier, de la vaste campagne de communication menée par le SIDEL autour de ce projet, nous n'avons rencontré personne, absolument personne, usager ou élu, qui ait obtenu du SIDEL et de son président une réponse à la question simple : « combien tout cela va-t-il coûter ? ».

Le SIDEL met donc en place un nouveau service, couvert par une nouvelle tarification, sans informer les usagers des montants qu'ils devront payer. C'est sidérant !

A cela s'ajoute une dégradation du service avec une réduction du nombre de points d'apport volontaire hors zones agglomérées et, en agglomération, la suppression pure et simple de la collecte en porte à porte avec les conséquences désastreuses que l'on peut aisément imaginer sur les personnes âgées et celles ayant des difficultés à se déplacer.

Sur la question des coûts, le président du SIDEL rétorque qu'il faut, au préalable, tester le dispositif pendant une année entière pour connaître la production effective de déchets par chacun des usagers. Dont acte.

Dans ce cas, que soit communiqué le coût global de fonctionnement annuel du nouveau dispositif et sa comparaison avec le coût de l'ancien dispositif. Puisque la mise en place a débuté, tous les éléments qui constituent ce coût global de fonctionnement sont évidemment disponibles ou peuvent être estimés : les effectifs ont été dimensionnés, les camions achetés, les poubelles acquises et, pour la plupart, déjà installées, les tournées de collecte configurées, les volumes de déchets des dernières années sont disponibles, etc.

Ce silence du président du SIDEL est incompréhensible et pour tout dire particulièrement choquant : au final, il s'agit quand même de l'argent des contribuables.

Association Citoyenne des Usagers du SIDEL

En votre qualité de président de la Communauté de communes de la Lomagne gersoise qui a délégué au SIDEL la compétence de collecte des déchets, vous ne pouvez pas accepter cette absence de réponse sur le coût du nouveau dispositif.

C'est pourquoi, Monsieur le président, nous vous demandons de bien vouloir inscrire ce point à l'agenda d'une prochaine réunion du « bureau communautaire » de la Communauté de communes et d'autoriser la présence de notre association à cette réunion pour faire entendre la voix des usagers.

En espérant une réponse positive à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre parfaite considération.

Jacques GUERIN
Président de l'Association Citoyenne des Usagers du SIDEL

Copie : Monsieur le Préfet du Gers sous-couvert de Madame la Sous-Préfète de Condom.